

# OUVRIER UNE AGENCE DE VOYAGE

Soit en société - soit en personne physique - soit en A.S.B.L.

Catégorie A \*

Catégorie B \*

Catégorie C \*

## Documents à fournir :

- Annexes au Moniteur Belge (si société ou a.s.b.l.)
- Extraits casier judiciaire \*
- Certificat ou autres documents prouvant la compétence professionnelle \*
- Cautionnement \*
- Bulletin d'information\*
- Demande d'autorisation d'exploitation
- Copie de la police d'assurance en responsabilité civile professionnelle
- Copie de la police d'assurance en insolvabilité de l'entreprise
- N° tél., fax, adresse courriel, site web.

\* Voir la fiche informations complémentaires en ce qui concerne les informations plus approfondies

## Documents à fournir :

- Annexes au Moniteur Belge (si société ou a.s.b.l.)
- Extraits casier judiciaire \*
- Certificat ou autres documents prouvant la compétence professionnelle \*
- Cautionnement \*
- Bulletin d'information\*
- Demande d'autorisation d'exploitation
- Copie de la police d'assurance en responsabilité civile professionnelle
- Copie de la police d'assurance en insolvabilité de l'entreprise
- N° tél., fax, adresse courriel, site web.

\* Voir la fiche informations complémentaires en ce qui concerne les informations plus approfondies

## Documents à fournir :

- Annexes au Moniteur Belge (si société ou a.s.b.l.)
- Extraits casier judiciaire \*
- Certificat ou autres documents prouvant la compétence professionnelle \*
- Cautionnement \*
- Bulletin d'information\*
- Demande d'autorisation d'exploitation
- Copie de la police d'assurance en responsabilité civile professionnelle
- Copie de la police d'assurance en insolvabilité de l'entreprise
- N° tél., fax, adresse courriel, site web.

\* Voir la fiche informations complémentaires en ce qui concerne les informations plus approfondies